



QUESTIONNAIRE

PROJET DE MUTUELLE COMMUNALE



Afin d'améliorer l'accès aux soins, et dans un esprit de solidarité, la Commune de Saint-Jeannet souhaite négocier un contrat de « couverture santé » groupé.

Que vous soyez étudiant, une famille, une personne seule, un couple âgé, une famille monoparentale... la négociation d'une couverture santé complémentaire à l'échelle communale peut être intéressante pour vous.

Afin d'obtenir les tarifs les plus attractifs possibles, avec le maximum de prestations, la participation du plus grand nombre est essentielle.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes de votre temps pour remplir ce questionnaire qui va nous permettre de bâtir un cahier des charges répondant aux souhaits du

plus grand nombre.

Ce questionnaire est consultable en ligne sur le site internet de la commune.

Une mutuelle communale, qu'est – ce que c'est ?

C'est une complémentaire santé comme les autres qui vous permet de prendre en charge tout ou partie du montant non couvert par la sécurité sociale pour les dépenses de santé. La différence est qu'elle est négociée par la ville pour les Saint-Jeannois quelle que soit leur situation. Elle permet d'obtenir de meilleures conditions et des tarifs attractifs que si chacun négocie de son côté.

Chaque saint-jeannois resterait bien sûr libre d'y adhérer ou pas et pourrait choisir le niveau de couverture qui lui convient le mieux.

Objectifs : améliorer l'accès à la santé des saint-jeannois, via un dispositif de solidarité non obligatoire.

La commune réalise un sondage qui va nous permettre de négocier avec les organismes de complémentaire santé en fonction du nombre et du profil des administrés intéressés.

Julie Charles

Julie Charles
Maire de Saint-Jeannet
Conseillère métropolitaine Nice Côte d'Azur

Avez-vous une couverture santé complémentaire ? Et si oui de quel type ?

- ☐ Une mutuelle santé
- ☐ Une mutuelle santé par votre employeur
- ☐ La couverture Maladie Universelle-Complémentaire
- ☐ La complémentaire santé solidaire
- ☐ Je n'ai pas de complémentaire santé

Si vous n'avez pas de complémentaire santé, pour quelles raisons ?

- ☐ Je trouve les mutuelles trop chères
- ☐ Je ne suis jamais malade
- ☐ Je n'y vois pas d'utilité
- ☐ Autres, précisez :

Seriez-vous intéressé par la mise en place d'une Mutuelle communale, offre mutualisée, négociée, simple et ouverte à tous ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

En cas de changement de complémentaire santé, classez les garanties prioritaires dont vous souhaiteriez bénéficier par ordre de priorité (de 1 à 4) :

- | | |
|--|------------------|
| ▶ Soins médicaux courants et pharmacie : | Priorité : |
| ▶ Soins dentaires : | Priorité : |
| ▶ Soins optiques : | Priorité : |
| ▶ Hospitalisations : | Priorité : |

Merci de nous retourner ce questionnaire avant le 19/12/2021.

En le déposant au C.C.A.S ou en le renvoyant par courrier à l'attention du :
C.C.A.S. de Saint-Jeannet – Rue Saint-Claude – 06640 Saint-Jeannet. Vous pouvez également le transmettre par courriel à : social@saintjeannet.com

Les informations recueillies sont confidentielles. Elles seront utilisées uniquement dans le cadre de l'étude préparatoire à la mise en œuvre d'une mutuelle négociée.